

## Réaction de Départements de France à l'émission Envoyé spécial « protection de l'enfance, le scandale des mineures prostituées »

Départements de France n'a pas été sollicité par la production d'Envoyé spécial alors qu'au quotidien, les Départements s'emploient à signaler à l'autorité judiciaire tout mineur supposé être victime d'exploitation sexuelle. C'est un problème de société qui dépasse largement le cadre de la protection de l'enfance. Les services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) sont le reflet des difficultés auxquelles l'ensemble de la société est confronté dans un contexte de montée des violences juvéniles. Les réseaux à l'œuvre sont puissants, l'emprise est réelle sur ces jeunes victimes. Mettre ainsi un coup de projecteur sur les services départementaux qui se battent au quotidien pour protéger les plus fragiles n'est ni responsable, ni honnête.

Cela jette l'opprobre sur l'ensemble des acteurs de la protection de l'enfance dans la seule recherche d'un sensationnalisme de circonstance. Dans la réalité, ces situations complexes méritent d'être appréhendées avec sérieux. Elles concernent les services de police ou de gendarmerie, le parquet pour caractériser les faits et la justice pour protéger les victimes et sanctionner leurs auteurs.

Départements de France souhaite saluer l'engagement quotidien de tous les professionnels qui accompagnent des enfants aux trajectoires de vie éprouvantes. Il n'y a pas de problème plus lancinant que celui de l'enfance en danger pour un président de Département. Le secteur souffre déjà d'un manque de professionnels, et ce n'est pas avec ce genre de reportage stigmatisant que les jeunes générations auront envie de s'investir au service des plus fragiles. Que ferons-nous alors collectivement, quand il n'y aura plus assez de travailleurs sociaux pour accompagner les enfants vulnérables ? La prostitution des mineurs est un véritable fléau qu'il faut combattre sans relâche en ne s'interdisant pas, comme en matière de stupéfiants d'agir sur le consommateur.

Plus globalement, les Départements ne cessent d'alerter sur les failles de l'Etat et sur des problématiques qui nécessitent des actions coordonnées avec lui, afin que chaque acteur assume pleinement sa part de responsabilité. La protection de l'enfance est l'affaire de tous. La commission d'enquête sur les manquements des politiques de protection de l'enfance dont la rapporteure est la Députée Isabelle Santiago, l'a clairement démontré : Justice, Éducation nationale, Santé mentale — notamment la pédopsychiatrie — ou encore Handicap, toutes les politiques publiques sont concernées.

Départements de France soutient pleinement les trois recommandations formulées dans le rapport de la commission rendu en avril 2025 : la création d'un groupe de travail interministériel, le déploiement de formations spécifiques, ainsi que le renforcement du rôle de la commission départementale présidée par le préfet de département, via un protocole spécifique aux mineurs.

*« L'exploitation sexuelle des mineurs est une réalité insupportable, mais ce type de reportage n'en est pas moins choquant pour tous les professionnels, les élus et les associations qui s'investissent au quotidien aux côtés des enfants de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) »,* dénonce Florence DABIN, présidente du Département de Maine-et-Loire et présidente de France Enfance Protégée. *« Le rapport de la commission d'enquête appelle à une réforme d'ampleur et met clairement en lumière la responsabilité de l'État »* rappelle-t-elle.

Se servir du sujet dramatique de la prostitution des mineurs en France pour attaquer les services départementaux de l'Aide sociale à l'enfance, qui effectuent un travail difficile, ce n'est pas aider la cause, mais discréditer tout un dispositif qui chaque jour sauve des vies.

### A propos de Départements de France

Créée en 1946, Départements de France est l'association d'élus qui représente les Départements. Présidée par François Sauvadet, elle constitue la véritable « Maison des Départements », réunissant les présidents des 104 collectivités adhérentes, dont 95 Départements et 9 collectivités territoriales à compétences départementales. Ses équipes, composées d'instances élues et de salariés permanents, sont pleinement mobilisées aux côtés des Départements, dans un double objectif : réactivité – être au cœur de l'actualité et anticipation porter des messages clairs et des orientations ambitieuses pour l'avenir | [www.departements.fr](http://www.departements.fr)

### Contacts presse

Edouard du CLOSEL [edouard.du-clozel@departements.fr](mailto:edouard.du-clozel@departements.fr) – 06 16 97 43 49